



Institut Technique de Namur – Promotion sociale Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix

Modalités pratiques

INSCRIPTION

Les candidats s'inscrivent (de préférence avant le 30 septembre) dans un des deux établissements(*) qui organisent conjointement la formation CAPAES, selon les modalités propres à chacun de ces établissements et qui peuvent vous être fournies par :

pour les FUNDP, contacter Mlle Nathalie Bataille au 081 72 40 16.

pour l'ITN, contacter Mme Nadine Pierroux au 081 72 90 60(61).

HORAIRE

Les activités d'enseignement se répartiront sur deux soirées, le **MARDI** et le **JEUDI de 18h à 20h OU de 18h à 21h.**

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans un souci de concentrer les efforts des étudiants, de ne pas disperser leur énergie et d'harmoniser les exigences des différents cours, nous proposons de concevoir l'évaluation comme un travail de synthèse, élaboré sur la base des apports des trois cours et répondant aux préoccupations de chacun d'eux.

Cette production personnelle pourrait être versée dans le dossier professionnel que le candidat devra déposer auprès de la Communauté française pour l'obtention de son CAPAES. Dans cette perspective, le candidat est invité à veiller à ce que la problématique choisie pour son travail rencontre un certain nombre des compétences que le CAPAES cherche à développer, telles qu'elles ont été définies dans le décret du 17 juillet 2002.

(*) Pour connaître l'établissement dans lequel vous avez le droit de vous inscrire, veuillez contacter le secrétariat du DET (secretariat@det.ac.be ou 081 72 50 69) ou le secrétariat de l'ITN en mentionnant le titre de votre diplôme de second cycle et l'établissement où vous enseignez.